



Conditions Générales

- Tous les frais sont calculés soit sur base du poids réel ou sur le poids volume de la marchandise, dépendant de ce qui est d'application.
- Tous les frais sont basés sur les conditions du marché actuel et peuvent être sujet à modifications sans avis préalable.
- Compte tenu de la responsabilité limitée du transporteur, une assurance supplémentaire peut être souscrite.
- Transport insurance charges : maximum 0,3375% over the insured amount with a Min charge at 10,00 Eur + 15,00 Eur policy charges
- Coût de l'assurance: maximum 0.3375% de la valeur a assurée avec un Min de 15.00 Eur + 15.00 Eur frais administratifs (Polis d'assurance)
- Volume/Poids ratio 1/6 ou 1m³ = 167kg
- Cette offre est uniquement valable pour du « général cargo ». Pas valable pour des envois de marchandise périssable, surdimensionné
- ou dangereuse, à moins qu'une indication contraire soit stipulé dans la dite offre.
- Sous réserve de la place disponible au moment de l'envoi
- Frais d'attente: au cas ou le chargement prend plus de 20 minutes, nous vous facturerons un supplément de
- 12.50 Eur par chaque tranche de 15 minutes
- Nous agissons seulement comme agent.
- Toutes nos opérations se font sur base des Conditions Générales belges d'expédition 2005. Le texte a été publié à l'annexe au
- Moniteur Belge du 24 juin 2005 sous le no 0090237 et selon les termes et conditions de chaque
- « transporteur » qui fera partie de ce transport.